



L'ergospirométrie (épreuve d'effort sur vélo)

Qu'est-ce que l'ergospirométrie ?

Votre médecin a demandé que vous réalisiez cet examen d'effort sur vélo. Il s'agit d'un examen qui permet d'évaluer votre capacité d'exercice.

Ce test est pratiqué en mesurant, tout au long de l'exercice sur un vélo, la réponse de votre système respiratoire et de votre cœur.

Cet examen permet de mieux comprendre les causes d'une diminution de votre capacité d'effort ou d'un manque de souffle que vous percevez comme anormal au cours de l'exercice physique.

Déroulement de l'examen :

On vous demande de vous mettre torse nu (les femmes gardent leur soutien gorge) et de monter sur le vélo. La hauteur du siège est réglée pour vous. On dispose des électrodes pour enregistrer l'électrocardiogramme au repos puis à l'effort. On place la manchette du tensiomètre pour mesurer votre tension artérielle. On applique une pommade chauffante sur le lobe d'une oreille si l'on décide de réaliser un prélèvement de sang . On peut également réaliser un prélèvement de sang au niveau du poignet si nécessaire.

Pendant l'effort, vous respirez au travers d'une pièce buccale l'air de la pièce. On place un pince-nez et l'air expiré est analysé. On mesure ainsi votre consommation d'oxygène et votre production de gaz carbonique. Un capteur sur le doigt mesure votre saturation en oxygène.

Une fois installé et toutes les mesures de repos prises, le test d'effort peut démarrer. Vous pédalez contre une résistance qui va augmenter progressivement. On vous demande de garder un rythme de pédalage constant. Quand l'effort est trop difficile, vous faites un signe pour que l'on diminue la résistance dans les pédales afin que vous continuiez à pédaler. Il vaut mieux ne pas stopper brutalement l'effort car cela peut vous donner une sensation de faiblesse.

Il est important de signaler toute douleur notamment au niveau de la poitrine.

L'ensemble de l'examen dure 45 minutes.

Risques et précautions :

Comme pour tout examen médical, l'épreuve d'effort n'est pas sans risque et peut provoquer une oppression thoracique, des difficultés respiratoires, un inconfort ou une fatigue au niveau des jambes. Dans de rares situations, on peut être confronté à une chute de la tension artérielle, des douleurs thoraciques ou des malaises avec syncopes.

Votre médecin estime que le bénéfice de faire l'examen l'emporte sur les risques. Il prend toutes les précautions nécessaires qui permettent d'éviter les complications possibles. Il dispose de tout le matériel pour traiter une éventuelle complication.

Il vous est demandé de signaler tout symptôme de type essoufflement anormal, douleur dans la poitrine, vertiges, malaise, etc...

En conclusion

Si vous avez d'autres questions, vous devez en parler au médecin qui a demandé l'examen ou auprès du médecin ou du service où vous allez réaliser cet examen.

Ce formulaire est fait non pas pour vous inquiéter mais pour vous donner une explication complète et précise de cet examen.

Réf : JPC-G-ENR-102-01, 13-06-17
Réf économat : 152744-W-INT-K

www.jolimont.be

Centres Hospitaliers Jolimont asbl Service de Pneumologie

- Jolimont : 064/233.188
- Lobbès : 071/599.340
- Nivelles : 067/885.237
- Tubize : 02/391.01.82